N° ABMED/2024D/9039/DLVS/SVPS/SA Cotonou, le 20-11-2024

Note d'information

A l'attention des professionnels de santé

Objet: Recommandations du Comité Technique de Vigilance des Produits de Santé (CTVPS) pour la campagne de vaccination RR/BIG CATCH-UP

Dans le cadre des préparatifs de la mise en œuvre de la campagne de rattrapage vaccinal (Big Catch-Up), associée à l'introduction de la deuxième dose du vaccin contre la rougeole et la rubéole (RR), le Comité Technique de Vigilance des Produits de Santé (CTVPS) a formulé en sa session de cadrage du 20 novembre 2024, les recommandations ci-après à l'endroit des différents acteurs impliqués, en vue de garantir une surveillance adéquate des manifestations post-vaccinales indésirables (MAPI) :

- Mettre en œuvre la campagne initialement dans des zones pilotes, compte tenu du risque élevé de MAPI lié à l'administration concomitante de plusieurs antigènes et à la multiplicité des points d'injection ;
- Associer au moins un infirmier vaccinateur à chaque équipe de vaccination ;
- Disposer d'un stock suffisant d'adrénaline sur chaque site de vaccination ;
- Former les agents vaccinateurs aux gestes de réanimation ;
- Renforcer la veille et la prise en charge des urgences MAPI dans les hôpitaux ;
- Ne pas vacciner les enfants malades, qu'ils soient hospitalisés ou non ;
- Rendre disponibles les POS de prise en charge des MAPI associées aux vaccins du PEV et veiller à leur strict respect ;
- Rendre disponible la liste des examens paracliniques prévus dans les POS pour la prise en charge des cas de MAPI.

Le Directeur Général de l'ABMed invite l'ensemble des professionnels de santé au strict respect des présentes recommandations afin d'assurer une bonne mise en œuvre de ladite campagne.

Dr Yossounon CHABI
Le Directeur Général